

COMMENT SE DÉBARRASSER DE SON SAPIN DE NOËL ?



Du 26 décembre 2025 au 31 janvier 2026, les sapins de moins de 1,5 m de hauteur et dont la base du tronc de ne dépasse pas 10 cm de diamètre peuvent être présentés, avec ou sans sac, à la collecte des ordures ménagères.

Transformez votre sapin en compost en le déposant en point de collecte ou en déchetterie

QUE FAIRE DE SES DÉCHETS DE FÊTE ?



LES PAPIERS CADEAUX

BAC JAUNE

20 tonnes de papier cadeau sont utilisées chaque année

Soit environ le poids de 3 éléphants

Pour économiser du papier, utilisez la technique du Furoshiki (des tutoriels existent sur Internet)

LES DÉCORATIONS DE NOËL CASSÉES, LES RUBANS ET LES COTILLONS



ORDURES MÉNAGÈRES

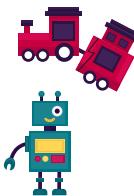
LES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



Les DEEE (guirlandes électriques, jouets télécommandés, appareils électriques...) nécessitent un traitement particulier.

À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE OU CHEZ UN REVENDEUR

LES ANCIENS JOUETS



À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE

S'ils sont en bon état, privilégiez le don.

LA VAISSELLE CASSÉE



ORDURES MÉNAGÈRES

LES EMBALLAGES EN VERRE



BAC VERT

LA VAISSELLE EN CARTON



BAC JAUNE



Astuce prévention : privilégiez les nappes en tissu (celles en papier sont à déposer avec les ordures ménagères).